

## Burundi : le pouvoir se montre intransigeant face à la grogne des étudiants

PANA, 27 mars 2017 Fermeté au plus haut niveau de l'Etat face à la menace de grève à l'université du Burundi Bujumbura, Burundi - La Présidence de la République n'a laissé entrevoir, lundi, la moindre intention de faire marche-arrière sur un décret institutionnalisant des bourses d'études et de stages à crédit, au profit des 14.000 étudiants de l'université publique du Burundi, malgré la menace des concernés d'arrêter "toutes les activités académiques" à compter du 5 avril prochain. [Photo : Jean-Claude Karegwa Ndenzako, porte-parole de la Présidence de la République du Burundi.]

Les étudiants avaient adressé le préavis de grève, directement au chef de l'Etat burundais, ne réservant qu'une copie pour information, à la tutelle. Le porte-parole de la Présidence de la République, Jean-Claude Karegwa, est intervenu, sur les ondes de la radio publique, pour rappeler que le décret du 1er février dernier n'était pas tombé du ciel, puisqu'il répondait à une des recommandations des Etats généraux de l'éducation de l'an dernier. La même source a laissé entendre que le Burundi était le seul pays de la Communauté d'Afrique de l'Est à octroyer encore gratuitement des bourses d'études et de stages à ses étudiants. Les étudiants de l'unique université publique du Burundi, basée à Bujumbura, la capitale, se revendiquent généralement des milieux pauvres et se contentaient jusque-là de la modique bourse mensuelle de 30.000 francs burundais (un peu plus de 17 dollars américains), pour les externes et de 9.000 francs (autour de cinq dollars américains). L'article 6 du décret incriminé stipule que la bourse est « une assistance financière accordée par le gouvernement pour la formation des cadres, selon ses besoins et dans les limites de ses moyens. Elle peut être un prêt ou octroyée gratuitement, selon les critères déterminés par la loi ». Les conditions de vie des étudiants au campus étaient déjà dégradées en début de cette année qui a coïncidé avec la suppression du petit déjeuner des services sociaux habituels, se plaignaient-ils encore. En interne, le rectorat était particulièrement irrité par la forme du préavis de grève adressé directement au président de la République par un « groupe d'étudiants se revendiquant de l'université du Burundi ». « En attendant l'authentification des signataires de la correspondance au chef de l'Etat », la direction de l'université du Burundi recommande aux étudiants d'user de « plus de diligence dans leurs revendications auprès des autorités hiérarchiques et des plus hautes autorités de l'Etat ».

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});